

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).
Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

“ LINABESTOS ”

est la seule planche murale

ENTIEREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

P.-C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

l'a
po

R
-
B
-

f.



CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 109

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis
QUÉBEC.**

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et
tous sont satisfaits.

GRATIS Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC**

N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

NOTE:—Demandez notre "Mas de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végétariens et des abstinents.

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308¹/₂, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
LUMIÈRE ET CLOCHES
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —
St-Jean et d'Youville, Québec.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENGENSOIRS, ETC., Ré-Argentés ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUTELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



Monuments, Epitaphes, Pierres tombales, Bénitiers, Statues en fonte et en bronze.

OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre

RUE SHAW - - LEVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi

LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 81.—Les Quarante-Heures, 81.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 82.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Notre-Dame du T. S. Sacrement, 82. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Les trois messes du jour des morts, 87. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 89. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 91 ; France, 92 ; États-Unis, 92.

Bulletin social : DOCTRINE : Pour « L'Œuvre de la Presse catholique », 93.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 octobre. — XX ap. Pent. et 2 d'oct. SOL. DE S. MICHEL, *dbl. & cl.*
Lundi, 11. — De la férie.
Mardi, 12. — De la férie.
Mercredi, 13. — S. ÉDOUARD, confesseur.
Jeu-di, 14. — S. CALIXTE J, pape et mart.
Vendredi, 15. — STE THÉRÈSE, vierge.
Samedi, 16. — De la Ste Vierge.
Dimanche, 17. — XXI ap. Pent. et 3 d'oct. Du dim.

QUARANTE-HEURES

11 octobre, St-Cajétan. — 12, Cap St-Ignace ; Plessisville ; St-Alban ; St-Malachie — 13, St-Jean Chrysostôme. — 14, St-Agapit. — 15, St-Lazare. — 17, Ste-Foy ; Stadacona.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé Damase MARANDA, vicaire à Saint-Roch des Aulnaies, a été nommé vicaire à Saint-Gervais ;

M. l'abbé Évariste CORRIVEAU, vicaire à Fraserville, a été nommé vicaire à Saint-Roch des Aulnaies.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

NOTRE-DAME DU T. S. SACREMENT

II

Pendant les trente années passées avec son Fils au foyer de Nazareth, Marie connut par révélation les projets sublimes de Jésus, elle en désira elle-même la réalisation, elle exprima ce désir à son Fils; et qui pourra mesurer l'étendue de l'efficacité de cette prière sur le Cœur de son Fils? Son titre de Mère de Jésus peut à lui seul lui faire décerner le titre de Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

Maintenant, si vous me demandez : quelle est la raison qui explique pourquoi le premier miracle accompli par Jésus au début de sa vie publique se fit à l'occasion d'une noce et consista à convertir l'eau en vin? Je réponds sans crainte que c'est parce que ce miracle devait être le prélude et le symbole de cet autre banquet, où il nous donnerait en nourriture son corps et son sang. Et de même qu'il n'opéra qu'à la prière de Marie le changement de l'eau en vin, de même, c'est seulement à la prière de Marie qu'il opéra plus tard le changement du pain et du vin en son corps et en son sang. Tant il est vrai que c'est à la prière de Marie que nous sommes redevables de l'Eucharistie.

Cette prière de Marie a dû être plus pressante, à mesure que s'approchait le terme de la vie de Jésus.

Pendant sa vie publique, Jésus manifestait à ses disciples l'un après l'autre, les mystères du royaume des cieux. Un an à peine de prédication écoulé, il choisit ses apôtres et leur enseigna la prière par excellence : *Pater noster... Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* (Luc, XI, 3).

Quelques mois plus tard, Jésus explique à ses disciples la nature de ce pain céleste : je suis le pain de vie. Voici le pain descendu du ciel, afin que si quelqu'un en mange, il ne meure pas... Et Marie aurait répété cette prière, le Pater, tous les jours sans en comprendre le sens ? Elle n'aurait pas redoublé d'instances, à mesure que s'approchait le grand jour, pour que son Fils donnât à toutes les âmes ce pain qui fait vivre ?

L'année précédente, Jésus avait rencontré une pauvre femme schismatique et adultère ; il lui avait annoncé l'Eucharistie dans un langage métaphorique : Celui qui boira de l'eau que je donnerai, n'aura jamais soif ; il lui avait parlé du don de Dieu fait à l'humanité : Si tu connaissais le don de Dieu ; et la Samaritaine, entendant les paroles de Jésus, s'était écrié, dans l'enthousiasme de sa foi ardente : Donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie pas soif. (Jean, IV).

A *fortiori*, Marie, qui, plus que tout autre, comprenait et goûtait les paroles du Maître, quand elle répétait dans l'élan de son cœur et dans son amour : Donnez-nous aujourd'hui, notre pain quotidien (notre pain eucharistique), pouvait-elle ne pas ajouter : O Seigneur, hâtez le moment où nous pourrons nous nourrir de ce pain divin.

Oui, nous devons le répéter, la prière de Marie lui vaut le titre de Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

Nous pouvons dire sans exagération que c'est principalement pour sa divine Mère que Jésus a voulu instituer l'Eucharistie. Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité. Un verre d'eau recevra sa récompense : toujours il rend au centuple. Or, il devait à Marie d'avoir pu satisfaire son amour pour l'homme, en se rapprochant de celui qui l'avait abandonné, et il brûlait de lui en témoigner sa reconnaissance.

Or, il ne peut offrir rien de mieux à sa Mère que ce même

corps et ce même sang qu'il a reçus d'elle. Comme les fleuves retournent à la source d'où ils découlent, par les nuages qu'ils forment et qui s'en vont porter des pluies bienfaisantes sur les plaines et les sommets des montagnes, ainsi le sang précieux de Jésus et sa chair sacrée qu'il tient de vous, il vous les rend, ô Marie, mais après les avoir défiés pour vous défier vous-même ; c'est par reconnaissance pour vous qu'il institue le sacrement de l'Eucharistie.

De plus, son regard divin plongeant dans la série des siècles futurs, il a vu toutes les communions, bonnes ou mauvaises, mais il a vu surtout les communions de sa Mère. Or, une seule communion de Marie suppléera à la tiédeur, aux indifférences, aux apostasies, aux sacrilèges des hommes pendant des siècles.

De sorte que nous pouvons le dire sans crainte, c'est non seulement à la reconnaissance de Jésus pour Marie, mais aussi aux communions ferventes et très dignes de la sainte Vierge, que nous devons l'immense bienfait de l'Eucharistie. Vos communions, ô Vierge très pure, vous ont valu le titre de Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

Le rôle de la femme chrétienne, dans les premiers siècles, est entouré d'une auréole glorieuse : aider le prêtre dans son action sanctificatrice. Nous voyons partout des femmes servir les Apôtres.

Marie les domine toutes. Elle parle à tous des bontés de son Fils, de la loi d'amour : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés, comme des frères nourris du même pain. Mais les prêtres sont la source permanente de l'Eucharistie; par eux Jésus se rend présent, et il est distribué en nourriture. Marie les aime, comme son Fils lui-même les aime, elle est zélée pour leur sanctification, car elle sait l'influence de leurs actes, et les fruits qu'ils peuvent produire. Aussi elle ravive en eux les souvenirs du Sauveur, elle les rassemble en sa modeste demeure, et elle leur parle du Sauveur et de sa doctrine ; de plus elle enseigne aux fidèles à les respecter, car, sans eux, ils n'auraient ni la doctrine de Jésus, ni l'Eucharistie. C'est à cause de cette prérogative du prêtre de donner au monde la doctrine de Jésus et l'Eucharistie que Marie s'intéresse à eux, pendant sa vie, et que, toujours, elle veillera, pour que le front du prêtre soit, jusqu'à la fin des temps,

entouré de l'aurole de la vertu et de la sainteté. Son titre de *Regina cleri* est la traduction de celui de Notre-Dame du Très Saint Sacrement. ⁽¹⁾

Comme ces nobles chevaliers d'un autre âge qui faisaient hommage à leur belle dame d'une victoire remportée contre un ennemi, ou d'un succès dans un tournoi, ainsi, nous, fils de l'Église, nous faisons hommage à Marie du don de Dieu fait à nos âmes et nous adressons à la vierge d'Israël un de ses titres les plus beaux, celui de Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

Marie nous a donné l'Eucharistie, mais nous devons, de plus, ajouter que Marie conduit les âmes à l'Eucharistie. Son double titre de Mère de Jésus et de Co-Rédemptrice du genre humain l'incline à agir ainsi.

On veut voir aimer ceux que l'on aime. Un enfant souffre-t-il que sa mère soit insultée ? Une mère permet-elle que son enfant soit méprisé ?

Pendant sa vie mortelle, Marie souffrait de voir Jésus méconnu, persécuté, haï. Jésus est encore parmi nous, au tabernacle de l'autel. Qui pourra dire de quelles affections Marie entoure ce sacrement. Les circonstances dans lesquelles ce banquet a été institué, les espèces accidentelles sous lesquelles Jésus se cacha, l'usage auquel ce pain céleste est destiné, tout cela contribue à faire de l'Eucharistie, le centre des affections de la Reine du ciel. Oui, du haut de votre trône, O Marie, vous contemplez l'Eucharistie, que dis-je, vous vous penchez sur la terre, vous descendez, par votre amour, près de nos tabernacles, pour y adorer votre Fils et le consoler un peu de la solitude dans laquelle l'abandonnent les hommes pour courir à leurs plaisirs, à leurs voluptés.

Les Saintes Espèces vous rappellent les langes dans lesquels vous enveloppiez, avec quel amour, les membres si délicats de votre Jésus, au jour de Noël. Et puis, vous savez l'amour qui est au cœur de votre Fils dans l'Eucharistie, vous connaissez le désir qu'il a d'être aimé, d'être visité, d'être reçu en nourriture, car c'est la fin principale, c'est la raison d'être de sa présence dans nos tabernacles ; partant, vous inspirez aux âmes qui se

(1) Ceux qui désirent devenir prêtres doivent s'adresser avec confiance à Marie, car son amour pour Jésus Eucharistie la porte à prendre en soin les vocations sacerdotales et religieuses.

confient en vous la volonté de venir rendre visite à Jésus, dans sa prison d'amour, et de s'approcher, chaque matin, de la Table Sainte, car, sans cela, les désirs de Jésus ne sont pas satisfaits.

Vous savez encore que l'Eucharistie, la communion, c'est l'application faite à chaque âme des fruits de la Passion, c'est l'extension de l'Incarnation, ou mieux une Incarnation reproduite dans chaque nature individuelle, et cette propriété du Sacrement ne peut manquer de vous intéresser souverainement, car vous êtes la Co-Rédemptrice du genre humain. Volontairement, vous avez fait le sacrifice de votre vie, vous avez uni votre destinée à celle de votre Fils, pour que les âmes reçoivent plus abondamment les grâces de force, de courage, de générosité, au milieu des épreuves et des difficultés dont notre pauvre vie est remplie. Et, maintenant, rien ne vous est plus doux, ne vous tient tant au cœur, que d'incliner les âmes vers l'Eucharistie, que de les entraîner doucement vers la Table Sainte, afin de les faire boire abondamment à la source de la vie divine, et pour que les fruits de la Rédemption de Jésus et de votre co-rédemption ne soient pas inutiles.

Oui, votre titre de Notre-Dame du Très Saint Sacrement vous établit gardienne, protectrice des tabernacles. Et l'histoire est là pour confirmer la doctrine. « A Lourdes, de 1858 à 1888, ce fut uniquement à la Grotte, au contact de l'eau miraculeuse qui jaillit du rocher sous le doigt de Bernadette, que se produisirent, les miracles. On eut dit que c'était le temps de la vie cachée de Jésus-Hostie, une vie de trente ans. La mère attirait toutes les nations et semblait vouloir y préparer le règne Eucharistique de son divin Fils. Depuis lors, c'est au passage du Très Saint Sacrement que s'opère la majeure partie des grandes guérisons de Lourdes. Cela démontre que votre mission auprès des âmes consiste vraiment à les conduire à l'Eucharistie ». (Ghewy, *Sur le Passage du Maître*, p. 5).⁽¹⁾

X.

(1) Si les Protestants avaient conservé une dévotion filiale envers Marie, cette divine Mère aurait pu ramener ces enfants prodiges à la sainteté, à Jésus, à l'Eucharistie. Mais ils s'éloignèrent à la fois de la Reine des Vierges et de l'Eucharistie. Pour cela, il est plus difficile de les ramener à l'unique Eglise véritable.

LITURGIE ET DISCIPLINE

LES TROIS MESSES DU JOUR DES MORTS

Nous avons déjà signalé, en quelques mots, à nos lecteurs, la Constitution apostolique *Incruentum altaris Sacrificium*, du 10 août dernier, qui donne à tous les prêtres la faculté de célébrer trois messes pour les défunts le 2 novembre. Voici comment *La Croix* de Paris résume ce document pontifical :

« La constitution redit d'abord l'efficacité suprême du Sacrifice de la messe pour le soulagement et la libération des âmes du Purgatoire. Elle résume ensuite l'histoire du privilège étendu par Benoît XIV à tous les prêtres d'Espagne et de Portugal de célébrer trois messes pour la Commémoration solennelle des fidèles trépassés, et rappelle que des suppliques de plus en plus fréquentes ont été adressées au Saint-Siège pour universaliser ce privilège. Les motifs allégués à cet effet, remarque le Souverain Pontife, ont acquis une force croissante par suite des legs et fondations de messes pour les défunts qui ont été anéantis. L'exécution d'autres a été négligée par ceux qui avaient le plus grave devoir d'y veiller. La diminution des revenus des fondations subsistantes contraint par ailleurs les personnages les plus consciencieux à solliciter du Saint-Siège de restreindre le nombre des messes à célébrer.

« Le Saint-Père charge de nouveau gravement la conscience de ceux qui en cette matière manquent à leur devoir. Pour lui sa charité pour les âmes des défunts le presse de suppléer autant qu'il le peut aux suffrages omis à leur grand détriment. Cette compassion l'émeut davantage à la vue du si grand nombre de jeunes hommes qui sur les champs de bataille trouvent une mort prématurée. La piété de leurs proches n'omettra pas sans doute de soulager leurs âmes, mais en égalera-t-elle les besoins ?

« Puisque, conclut le Pape, Nous sommes devenu par le « Conseil divin Père commun de tous, Nous voulons, avec une « paternelle largesse, faire participer abondamment au trésor « amassé par les mérites de Jésus-Christ, Nos fils défunts très « chers à Notre cœur et très regrettés. »

« Le Souverain Pontife fait suivre ces touchantes considérations des dispositions suivantes établies à titre définitif : 1° Tous les prêtres, le jour de la Commémoration solennelle des fidèles défunts, pourront célébrer trois messes avec cette condition qu'ils pourront déterminer eux-mêmes l'intention d'une de ces messes et en percevoir l'honoraire ; que la seconde sera appliquée aux suffrages de tous les fidèles défunts ; que la troisième sera célébrée aux intentions du Souverain Pontife, telles

qu'elles ont été déclarées plus haut. — 2° Benoît XV confirme, autant qu'il peut en être besoin, la concession de Clément XIII, par laquelle tous les autels sont privilégiés le jour de la Commémoration solennelle des fidèles défunts. — 3° Les trois messes seront dites suivant les prescriptions édictées par Benoît XIV pour l'Espagne et le Portugal. Le prêtre qui célébrera une seule messe choisira celle de la Commémoration de tous les fidèles défunts, réservée aussi pour la messe chantée par l'officiant qui a, dans ce cas, la faculté d'anticiper la seconde et la troisième messe. — 4° Là où le Saint Sacrement serait exposé pour les Quarante Heures, les messes de *Requiem* qui requièrent alors les ornements violets ne seront point célébrées à l'autel de l'exposition.

« La Pape conclut en exprimant la confiance que tous les prêtres de l'univers catholique auront à cœur d'user de ce privilège. Il exhorte les fidèles à assister, ce jour, avec une grande piété au Saint Sacrifice pour remplir leurs devoirs envers leurs frères souffrants du Purgatoire. Ainsi, chaque année, d'innombrables âmes de défunts entreront dans la félicité de l'Église triomphante. »

Nous ajoutons ici quelques renseignements recueillis à travers les commentaires que publient les *Ephemerides Liturgicae* sur cette constitution de Sa Sainteté Benoît XV.

1° Les trois messes que les prêtres diront le Jour des Morts (2 novembre) sont la première, la troisième et la quatrième de celles qui se trouvent dans le Missel pour les défunts ; il n'y a que quelques mots de changés dans les oraisons de la troisième et de la quatrième.

2° Il n'y a pas d'obligation stricte de célébrer les trois messes.

3° Quoique la Constitution de Benoît XV n'envisage que le cas du prêtre qui ne dirait qu'une messe, les *Ephémérides Liturgiques* croient qu'un prêtre peut n'en dire que deux, la première *ut in die Commemorationis Omnium Defunctorum*, la deuxième *pro libito sacerdotis*.

4° Cependant, d'après les *Ephémérides*, un prêtre ne pourrait sans une raison juste et grave se contenter de célébrer une ou deux messes, parce que par cette concession le Souverain Pontife veut augmenter les suffrages en faveur des Défunts et procurer à Dieu une gloire plus grande. Il y aurait aussi à craindre de scandaliser les fidèles qui désirent qu'il se dise le plus de messes possible pour le soulagement de leurs défunts.

5° Si un curé, seul dans sa paroisse, a deux services le Jour des Morts, il ne pourrait en chanter qu'un, car il n'y a qu'une de ces trois messes dont l'intention soit à sa disposition.

6° Au sujet de la manière de purifier le calice, il faut s'en tenir absolument à la méthode approuvée pour les trois messes de Noël.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Les fêtes franciscaines de Limoilou. — Les fêtes du Centenaire de la foi à Limoilou ont été les plus belles et les plus pieuses que l'église de cette paroisse ait encore vu célébrer. La nombreuse assistance et le chiffre des communions, qui s'est élevé, dans les trois jours, à plus de deux mille, montrent combien les fidèles de ce quartier, désormais un des plus beaux et des plus florissants de la ville, apprécient le bienfait de la foi, que les premiers missionnaires apportèrent à leurs pères, et que d'autres enfants de saint François, les Frères Mineurs Capucins, continuent de leur prêcher; combien aussi ils ont estimé l'indulgence spéciale que le Souverain Pontife avait daigné en cette circonstance concéder à leur église.

Le prédicateur du premier jour, le R. P. Ménard, C. SS. R., de Sainte-Anne de Beaupré, fit, devant un auditoire qui remplissait le temple, le panégyrique de saint François d'Assise, exaltant avec une éloquence toute apostolique les vertus qui firent de lui la copie vivante de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le T. R. P. Alexis avait la mission, le jour de la fête du Séraphique Père, de retracer l'histoire de la foi au Canada. Comment donner une idée d'un discours de ce genre, — tout d'actualité à l'heure où les luttes recommencent, — où l'éloquence du prédicateur, faisant ressortir l'éloquence des faits, mettait en puissant relief les miracles que Dieu a faits pour conserver au Canada, toujours évangélisté par les enfants de saint François, sa nationalité, sa langue, sa foi?

La grand'messe du jour de saint François fut célébrée par le R. P. Étienne, maître des novices, assisté comme diacre et sous-diacre des PP. Adolphe et Placide.

Le R. P. Maurice, curé, présidait, le soir, le salut solennel, et donnait, à la suite, la bénédiction papale. Les tertiaires, chargés du chant, exécutèrent des motets à la fois pieux et harmonieux, comme il convenait à une cérémonie franciscaine, et chantèrent avec grand art un cantique solennel en l'honneur de saint François, pendant la cérémonie de la vénération de la relique.

Le R. P. Ernest-Marie, gardien et vicaire provincial, qui avait ouvert les fêtes, en présidant le salut du dimanche, célébra encore, avec les PP. Albéric et Placide pour assistants, le service solennel du mardi matin, pour les missionnaires et religieux défunts.

Le zèle des fidèles ne s'est pas démenti un instant et l'assistance, pendant les trois jours, a été ce qu'elle est aux dimanches ordinaires c'est-à-dire aussi nombreuse qu'édifiante. Saint François

ne peut que bénir du haut du ciel un peuple qui l'aime, qui le fête et sait si bien montrer sa reconnaissance aux missionnaires anciens et nouveaux qui se dévouent pour lui.

Bénédictio d'une cloche.—Le 26 septembre dernier, à Lambton, M. l'abbé J.-P. Michaud, de Saint Romain de Winslow, assisté de MM. les abbés Arthur et Geo. Belleau, de Lambton, a fait la bénédiction d'une cloche destinée à l'église paroissiale. M. l'abbé Geo. Desjardins, curé de Sainte Martine de Courcelles, a prononcé le sermon.

Bénédictio de l'Hôpital Civique.— Jeudi, le 30 septembre, Son Eminence le Cardinal Bégin, accompagné de Mgr Frs Pelletier, recteur de l'Université Laval, de MM. les abbés Victor Germain, de l'*Action Catholique*, et Alphonse Gagnon, sous-secrétaire de l'Archevêché, a fait la bénédiction du nouvel hôpital civique de Québec. Son Honneur le Lieutenant Gouverneur, et M. Nap. Drouin, maire de Québec, plusieurs échevins et médecins de Québec assistaient à cette cérémonie.

Le soin des malades du nouvel hôpital civique est confié aux Sœurs de la Charité de Québec.

A Pont-Rouge.— La bénédiction du nouveau collège des Frères Maristes, à Pont-Rouge, a donné lieu à de belles cérémonies religieuses que Son Eminence le Cardinal Bégin, qui jadis desservit pendant quelques mois cette paroisse, a bien voulu présider.

La fête a commencé par une cérémonie religieuse à l'église, après l'entrée solennelle de Son Eminence, qui prit place au trône, accompagné de Mgr T.-G. Rouleau, principal de l'École Normale, et J.-A. Gauthier, Missionnaire diocésain. Le R. P. Rigaud, supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur, à Québec, a prononcé le sermon.

Un salut solennel, chanté par Son Eminence le Cardinal Bégin, assisté de MM. les abbés J.-A. Gauthier et M. Tessier, a terminé cette première cérémonie.

Son Eminence s'est rendue ensuite au collège pour en faire la bénédiction.

Après la bénédiction, il y eut une grande démonstration publique en face du collège, pendant laquelle M. l'abbé C. Bourque a présenté une adresse à Son Eminence.

On remarquait, parmi les personnes présentes aux fêtes, sir Lomer Gouin, premier ministre, Mgr T.-G. Rouleau, le R. Père Rigaud, M. le curé Bourque, M. l'abbé Gauthier, missionnaire diocésain, M. le vicaire M. Tessier, le R. Frère J.-Émeric, provincial des Frères Maristes, le R. Frère J.-Maxime, directeur du collège, le R. Frère Théophile, supérieur au collège de Beauceville, le R. Frère Hilaire, directeur de l'Académie Commerciale de Québec.

Le nouveau collège est un édifice de 75 pieds par 30 ; qui a coûté \$47,000, Son Éminence est allée, après la cérémonie, aux Écu-reuils, où il a adressé la parole d'abord en français, puis, en italien, voulant ainsi donner aux membres de la colonie italienne de cette paroisse un témoignage de sa paternelle bonté.

Notes. — S. G. Mgr P. E. Roy est allé, le 30 septembre, à N. Dame de la Garde, pour confirmer les enfants de cette paroisse.

— M. l'abbé Onde Labrie, sous-diacre, élève du Grand Sémi-naire, est décédé, le 4 octobre, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il était âgé de 24 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Charles de Belle-chasse, jeudi matin.

MM. les abbés W. Proulx, curé de Sainte Euphémie, et Wilfrid Caron, curé de Saint Adalbert, viennent de perdre leur père. Nous recommandons l'âme de ces défunts aux prières de nos lec-teurs.

— Le R. P. Dagnaud, eudiste, prêche, cette semaine, un tri-duum de tempérance aux élèves de l'Université Laval.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Décrets du Saint-Office. — S. S. Benoît XV, par décret du Saint-Office et sur la demande de l'Abbé primat de l'Ordre des Bénédictins, accorde à tous les prêtres, dans toutes les armées belligérantes, durant le cours de cette guerre, la faculté de bénir par un simple signe de croix la médaille de Saint Benoît et d'y appliquer aussi toutes les indulgences concédées à cette médaille.

Un second rescrit obtenu par le Rme Père Cormier autorise à rece-voir les soldats dans la confrérie du Saint-Rosaire sans obligation d'y inscrire leurs noms.

Délégués apostoliques. — Le Saint-Siège a nommé délégué aposto-lique à Haïti Mgr Cherubini, sous-secrétaire à la Sacrée Congrégation des Religieux; à Cuba, Mgr Tito Trocchi; et en Colombie, Mgr Enrico Gasparri.

Mgr Trocchi est chanoine de l'église Sainte-Marie Majeure, à Rome, et il a été professeur et vice-recteur du Séminaire romain. Mgr Gasparri est le neveu du Cardinal Gasparri, secrétaire d'état pontifical.

Pour les blessés. — L'hôpital pontifical de Sainte-Marthe vient de recevoir ses premiers blessés de la guerre. L'hôpital est confié à des religieuses; mais pour la durée de la guerre, il relève de la direction des Chevaliers de Malte.

La rentrée. — Selon le désir du Saint-Père, les Universités et autres écoles ecclésiastiques d'Italie et de Rome en particulier, ouvriront et fonctionneront comme par le passé. Il en sera de même pour les maisons

des Jésuites et des Frères des Écoles Chrétiennes malgré qu'on en ait transformé un certain nombre en hôpitaux.

Le cardinal Doyen. — S. E. le cardinal Vincent Vannutelli, qui fut légat du Pape au Congrès Eucharistique de Montréal, succède à son frère et devient Doyen du Sacré Collège. Il fut revêtu de la pourpre cardinalice le 30 décembre 1889.

Le cardinal Cassetta est le sous-doyen.

Le Sacré Collège compte présentement cinquante-cinq membres.

FRANCE

Pèlerinage au Mont Saint-Michel. — Une neuvaine nationale à Saint Michel, l'Archange protecteur de la France, a eu lieu du 21 au 29 septembre. Dans le cours du mois, plusieurs milliers de pèlerins se sont rendus au célèbre sanctuaire du Mont Saint-Michel, cette merveilleuse dentelle de pierre élevée par douze siècles de foi sur un rocher qui se dresse en mer, en face des côtes de la Bretagne et de la Normandie, pour demander la protection de l'Archange en faveur des troupes qui se battent si vaillamment au front.

Autrefois, le pèlerinage du Mont Saint-Michel « au Péril de la Mer » était célèbre dans toute la chrétienté. Comme le dit un vieux chroniqueur « ce serait chose impossible de faire le dénombrement de toutes les personnes de *remarque* qui ont visité l'église du Mont depuis sa fondation, quoique ce lieu soit bien écarté. »

« Au Mont s'en va le bon Roy de saison.

A Saint-Michel faire son oraison »,

fut-il dit de Charlemagne.

Plus d'un roi de France y vint mettre sa couronne et ses sujets sous la protection de l'Archange qui envoya un jour Jeanne d'Arc délivrer le pays.

ÉTATS-UNIS

Feu Mgr Conaty. — S. G. Mgr T.-J. Conaty, ancien recteur de l'Université catholique de Washington, évêque de Los Angeles depuis 1901, est mort dernièrement.

Mgr Conaty naquit à Kilualek, comté de Cavan, Irlande, le 1er août 1847. Il avait trois ans lorsque ses parents vinrent s'établir aux États-Unis. En 1863, il entra au Collège de Montréal où il demeura quatre ans. Il compléta son cours classique au collège Holy Cross de Worcester, Mass., d'où il sortit en 1869. Il retourna à Montréal faire ses études théologiques au Séminaire de Saint-Sulpice et il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1872 par S. G. Mgr Bourget.

La cause de la tempérance perd en lui un de ses meilleurs ouvriers aux États-Unis ; il avait succédé à Mgr Keane, premier recteur de l'Université catholique de Washington.

Un jubilé. — Son Excellence Mgr Bonzano, délégué apostolique aux États-Unis, vient de célébrer ses noces d'argent sacerdotales.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

POUR « L'ŒUVRE DE LA PRESSE CATHOLIQUE »

Dimanche prochain, on fera une collecte, dans toutes les églises et chapelles de l'archidiocèse, en faveur de l'*Oeuvre de la Presse Catholique*.

Ce fut, on s'en souvient, le 31 mars 1907 que furent établies, par mandement de Sa Grandeur Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, cette *Oeuvre* et cette quête diocésaine.

L'*Oeuvre de la Presse Catholique* avait pour mission de réaliser la fondation d'un journal quotidien « hautement et exclusivement « catholique : catholique dans ses doctrines, catholique dans son « esprit, catholique dans ses appréciations des hommes et des « choses, catholique dans la discussion de toutes les questions « de religion et de morale, de nationalité et de langue, d'admini- « nistration politique et d'économie sociale ». On la chargeait, en outre, de « l'organisation de toute une campagne de propagande « par le livre, par la revue, par le tract, par les publications de « toutes sortes qui peuvent contribuer à la diffusion des connais- « sances utiles et des idées chrétiennes. »

Nous n'apprenons rien à personne en disant que ces tâches difficiles, l'*Oeuvre de la Presse Catholique* les a presque toutes commencées, si elle ne les a pas toutes achevées.

Le journal de qui on espérait une « sérieuse formation de la conscience catholique » canadienne a été fondé et maintenu. Il a fait de son mieux pour réfuter l'erreur et répandre la saine doctrine. Il a exposé la vérité chrétienne et les préceptes de la morale. Il a revendiqué les droits sacrés de l'Église ; il a dénoncé toutes les violations qu'on en voulait faire ou qu'on en faisait.

Bref, il a mérité, et à maintes reprises, de recevoir publiquement les approbations les plus significatives et les louanges les plus flatteuses.

La propagande par le tract, par la brochure et par le livre a été entreprise, elle aussi, à son tour et en son temps. Elle est aujourd'hui, très active et elle se développe rapidement et sûrement.

L'*Oeuvre de la Presse Catholique* a donc fait son devoir. Elle peut se flatter, pensons-nous, d'avoir marché très droit et très vite dans la voie que lui avait tracée son éminent fondateur ; et s'il fallait faire la revue de tous les maux qu'elle a empêchés ou

fait disparaître, de tout le bien qu'elle a opéré ou aidé, depuis les huit années qu'elle travaille, on verrait que ce diocèse, tout particulièrement, lui est obligé dans une mesure qui n'est pas petite.

Et les fidèles de chez nous, quel appui lui ont-ils donné en retour de tous ces bons offices qu'ils en ont reçus ?

Le *Denier de la Presse Catholique*, par exemple, qu'a-t-il rapporté et dans quelle mesure a-t-il aidé les organisations d'action sociale catholique ?

Nous serions incapable de donner des chiffres et de faire des précisions ; mais nous savons que si l'*Action Sociale Catholique* n'avait que cette source de revenus, il y a longtemps qu'elle serait retournée au néant d'où elle est sortie.

Les fidèles ont eu grand tort, il faut le leur dire bel et bien, d'ignorer — c'est le cas du grand nombre — et plus encore de bouder et parfois, hélas ! de combattre l'*Oeuvre de la Presse Catholique*.

Parce qu'on ne voyait pas soi-même l'importance et la nécessité d'une presse canadienne vraiment catholique ; parce que tels et tels roitelets de village aux idées fausses et aux horizons bornés n'en voulait pas entendre parler ; parce que des politiciens, férus de libéralisme doctrinaire, criaient à l'empiètement, à l'influence indue des « curés » sur certains terrains où, jusque-là, ils avaient semé librement toutes sortes de germes mauvais — on se crut autorisé à mettre en doute la sagesse des autorités ecclésiastiques de ce diocèse et on leur nia, en certains quartiers, jusqu'au droit d'établir, dans le territoire soumis à leur juridiction, un journal qui, se mettant en marge des partis politiques, parlerait, sur toutes les questions de son ressort, en se plaçant au seul point de vue de la vérité catholique et des intérêts de l'Église.

C'était ridicule, mais c'était ainsi.

Depuis lors, les oppositions des ennemis ont dû se faire plus sournoises et plus rampantes. Mais, il en existe encore à côté des préjugés et des ignorances de la masse.

Contre ceux-là, il ne reste qu'à livrer les combats nécessaires. Celle-ci, il faut l'éclairer, dissiper ses préjugés et ne pas cesser de lui rappeler qu'elle a des devoirs certains envers la presse religieuse fondée ici pour défendre la foi, les mœurs, l'ordre social et pour travailler à la réalisation de tout ce qui constitue le vrai progrès.

Il ne saurait être permis à des catholiques d'oublier que le Souverain Pontife et les évêques ont droit au respect et à l'obéissance, lorsqu'ils prennent des mesures destinées à sauvegarder la foi et les mœurs, les esprits et les cœurs des enfants de l'Église.

Quand je lis dans une Lettre Pastorale de mon Ordinaire

qu'« il est opportun de créer, dès maintenant, parmi nous, des « œuvres de presse qui iront partout seconder l'action de l'Église, « fortifier les convictions, accroître l'esprit chrétien et préserver « les âmes de toutes les influences néfastes qui pourraient peu à peu les envelopper et les pervertir », je suis dispensé de me poser en critique du jugement que vient de porter l'évêque dont je relève, en ces matières, et je n'ai pas la liberté de trouver mauvais ce qu'il juge bon pour les âmes des autres et aussi pour la mienne. Il me dit qu'il a décidé d'établir ici une œuvre qu'il estime « utile et nécessaire » : ces mots-là ferment toute discussion, arrêtent toutes mes représentations, font cesser toutes mes oppositions et désarment toutes mes critiques. Je ne suis pas chargé d'y voir pour lui ; c'est lui qui est chargé d'y voir pour moi.

Il y a plus encore.

Quand Monseigneur l'Archevêque de Québec — le mien — eut écrit à ses fidèles — à moi, par conséquent — la belle Lettre Pastorale, datée du mois de mars 1907, où se lisent toutes les déclarations et les ordonnances que je viens de rapporter, il voulut, pour s'enlever jusqu'au scrupule d'avoir outré les choses et agi trop vite, soumettre ses dires et actes au Pasteur des fidèles et des évêques et il demanda au Saint Pontife Pie X, ce qu'il pensait des fondations et organisations récemment mises au jour dans le diocèse de Québec.

Le Saint-Père répondit, le 27 mai 1907 :

« L'œuvre que vous entreprenez est bien propre à procurer à votre peuple les plus précieux avantages. En effet, le trait caractéristique de notre époque, c'est que, pour tout ce qui regarde les façons de vivre et de penser, on s'inspire d'ordinaire des feuilles quotidiennes répandues partout. Il faut donc pour guérir les maux de notre temps employer des moyens qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi aux écrits opposons les écrits ; aux erreurs propagées ça et là, la vérité ; aux poisons des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires ; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, au moins le bon journal. Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple, et ne rien comprendre au caractère de son temps ; au contraire, celui-là se montrera juge excellent de son époque, qui pour semer la vérité dans les âmes, et la propager parmi le peuple, saura se servir avec adresse, zèle et constance de la presse quotidienne. »

Sa Sainteté voulut bien ajouter ces paroles significatives :

« Poursuivez avec grand courage l'œuvre que votre prévoyance a fondée, et employez vos plus persévérants efforts pour qu'elle ne s'écarte en rien de son orientation primitive. Les nombreux obstacles et les difficultés qui n'ont jamais manqué aux bonnes initiatives se rencontreront sur le chemin où vous

venez si généreusement d'entrer. Mais Nous avons pleine confiance que votre sagesse sera plus forte que les obstacles, et Nous espérons aussi que vos hommes influents, clercs et laïques, pour qui il ne saurait être douteux qu'il importe grandement de développer l'action sociale catholique, et de chercher dans la vraie doctrine catholique la salut de la société, vous aideront dans la mesure de leurs forces, et auront à cœur d'imiter le zèle si glorieux de leurs ancêtres, qui, l'histoire nous l'a appris, ont si bien mérité de la religion.

«En attendant, Nous voulons vous encourager dans cette si grave entreprise ; Nous louons sans réserve, et le projet que vous avez formé, et la volonté avec laquelle vous vous appliquez à le mettre à exécution, et cette louange Nous vous la donnons publiquement.»

Est-ce assez clair et assez concluant, ces paroles du bref pontifical ? Le Saint-Père approuve, il loue, il encourage toutes les œuvres récemment établies par Mgr Bégin et, d'une façon particulière, le journal quotidien qu'il vient de fonder.

Ce journal et ces œuvres existent encore, après huit ans. Ni le Pape, ni l'évêque ne les ont désapprouvées. Tous les deux, ils demandent encore à tous les fidèles du diocèse de Québec de les soutenir et de les aider.

Écoutez, pour vous en convaincre, ce qu'écrivait, le 13 mai dernier, à l'occasion du 50ème anniversaire de son ordination sacerdotale. Son Éminence le cardinal Bégin et dites s'il a abandonné de vouloir maintenir dans son diocèse *l'Oeuvre de la Presse Catholique*. «Aucune difficulté», déclare-t-il dans cette lettre pastorale si belle à tous égards, «ne nous empêchera de continuer le mouvement qui est commencé, et de travailler à le rendre plus général, plus efficace, et, s'il le faut, plus combatif. «L'idée, même la plus noble et la plus élevée, a dit Balmès, si elle n'a pas un organe pour la faire entendre et respecter, tombe vite dans l'oubli.» Or, nous, catholiques, nous avons à faire entendre et respecter la plus noble de toutes les idées, l'idée de Dieu, la plus élevée de toutes les doctrines, la doctrine de l'Évangile, et nous devons rester partout et toujours des ouvriers qui n'ont point à rougir du travail que leur impose leur grand et souverain Maître.»

Arrêtons là, faute d'espace, cette causerie sur la nécessité de considérer comme utile, nécessaire et nôtre — si petit que nous soyons — *l'Oeuvre* diocésaine de la *Presse Catholique*.

Cette œuvre, il faut l'encourager, l'entourer de sympathie, l'aider et la supporter. Elle est l'arme de tous nos combats de catholiques militants ; elle est le gage de toutes nos victoires.

Ce sera le temps, dimanche, de prouver que nous le comprenons.

AUBERT DU LAC.

**LES
PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30
juin 1915 - - - - - \$674,478.10

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1915.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
1915 (30 juin)	431	30,544	58,480	674,478.10

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINIC", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Lockwell.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1761.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	PAR MOIS					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.35	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	328.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2840.66	3814.43	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3698.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins.....	3 sous
de 5.00 à \$10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÈTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

Bureau: 82 rue St-Pierre Téléphone 263 Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIFR
D'ASSURANCES
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

LE

arante-

UELLES

1.00 tous
enfants,
ET UN
its.
apide de
rgnes :

\$30.00

365.83
742.70
1130.97
1530.97
1943.06
2387.61
2804.99
3255.59
3719.80
4198.05
4690.77
5198.37
5721.81
6260.06
6815.10
7386.91
7976.00
8582.91
9208.15
9852.29
10515.90

NALE

andats
t leur

orent
ui des
opt et
us les
sans
emar-

FONDÉE AU CANADA EN 1887

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE

"SANCTUAIRE" Nous en garantissons la pureté "VATICAN"

Certificats d'authenticité approuvés par
S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE

"ROYAL FAMILY"

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE A 10 Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, St-Paul O. TEL. MAIN 3766 MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'EGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Eneens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.



La Compagnie Gauthier & Frère
 — INCORPORÉE —
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garanti de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. G., F. R. A. J. C.

A. A. P. G., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - **QUEBEC.**

ACHÉTEZ

VOS

FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Casse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles